

1. **IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE**

Nom et code du produit: **Fauch 300**

OF008

Utilisation recommandée:

Détachant de suie cristallisée et de goudron de bois pour les installations de chaudières chauffées au mazout et aux matières solides

Nom, adresse complète de la Société:

hebro chemie GmbH

Rostocker Str. 40

41199 Mönchengladbach

Téléphone: 0049(0)2166/6009-0

Téléfax: 0049(0)2166/6009-99

Courrier électronique: info@hebro-chemie.de

Domaine secteur: **Sécurité au travail**

Téléphone d'urgence: 0049(0)2166/6009-176

sdb@hebro-chemie.de

2. **IDENTIFICATION DES DANGERS**

Le contenu et les dangers indiqués sur cette fiche de sécurité sont valable pour le produit concentré. Le produit est normalement appliqué en dilution dans l'eau.

Désignation de danger:

C Corrosif

Notes de danger particulière pour l'homme et l'environnement:

_LListe3

Classe de pollution de l'eau: 1

3. **COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substances présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses 93/112/CEE.

Composants dangereux:

EINECS-No.	Noms	Symb.	Conc.-%
CAS-No.	Phrases R		
	Numéro d'enregistrement REACH		
203-473-3	éthylène-glycol		
107-21-1	22	Xn	< 2.5
215-181-3	hydroxyde de potassium		
1310-58-3	22-35	C	10 - 25

Notes supplémentaires:

Les textes en claire des R-phrases voir sous le rubrique 16.

4. **PREMIERS SECOURS**

Après cas général:

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Après Inhalation:

Amener la victime à l'air libre, garder au repos et chaud. Si nécessaire, mettre en position de récupération.

Après Contact avec les yeux:

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Continuer la lavage des yeux jusqu'au arrivée du médecin.

Après Contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et au savon, rincer abondamment avec de l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Après Ingestion:

NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Donner de suite et répété beaucoup d'eau à boire. Amener la victime à l'air libre.

5. **MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction recommandés:

mousse résistant aux alcools, CO₂, poudre, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqué pour raisons de sécurité:

Aucune

Dangers particuliers causés par le produit, ses résidues de combustion ou ses vapeurs:

Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz nocives. Libération de hydrogène en contact avec métaux légers et zinc possible. Hydrogène est facilement inflammable.

Equipement de protection particulier:

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser uniquement des appareils résistant au substances alcalin.

Autres Informations:

Des récipients fermés à proximité du fourneau de feu avec l'eau refroidissent.

Des eaux d'extinction ne peuvent pas être arrivées dans la canalisation.

6. **MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles:

Port de gants de protection, de lunettes de sécurité et vêtements de protection est obligatoire. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour l'environnement:

Ne pas laisser le produit ou les eaux polluées par le produit se répandre dans l'environnement. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Méthodes de nettoyage:

Endiguer le produit pour le récupérer. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant, tel que du charbon actif ou des granulés inertes solides. Le placer dans des conteneurs rejet adéquats et les éliminer selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Le produit forme une couche savoneuse, glissant.

7. **MANIPULATION ET STOCKAGE**

Manipulation

Précautions lors du mainiement:

Le produit est utilisé en dilution aqueuse.

Danger particuliers causés par le produit, ses résidues de combustion ou ses vapeurs:

Aucune

Informations supplémentaires quant aux conditions de stockage:

Stocker la préparation dans des emballages résistant aux substances alcalin (emballages en aluminium, plomb, zinc et étain ne sont pas approprié)
Garder les emballages solidement fermés. Protéger contre le gel.
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Stockage

Stocker conformément à **n.a.**

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Stocker entre 1 et 35 °C dans un endroit sec, bien ventilé.

Stockage avec d'autres produits:

Stocker à l'abris des substances acides et sels d'ammonium.

8. **CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**

Mesures d'ordre technique.

Des mesures spécifique ne sont pas nécessaire.

Composants ayant une valeur limite à surveiller sur le lieu de travail:

EINECS	Noms	VLE	VME
203-473-3	éthylène-glycol	50.0	0.0 ppm
215-181-3	hydroxyde de potassium	2.0	0.0 mg/m3

La digne indiquée les TRGS 900 et/ou TRGS 901 ou les VCI-valeur indicative travail de lieu de tableau valables lors de l'établissement sont priss.

Protection individuelle:

Protection respiratoire

Pas applicable.

Protection des mains:

En cas de contacts, utiliser

Si le contact est prolongé ou répété, utiliser des crèmes protectrices pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

"Protection de main:Gants protecteurs de produit chimiques du caoutchouc de butyl ou du caoutchouc de nitriles de la catégorie III conformément á EN 374.

Considérez les indications du fabricant concernant la perméabilité et des temps de percée ainsi que les conditions particulières au lieu de travail (charge mécanique, durée de contact etc.).

Protection des yeux:

Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter tout contact du produit avec les yeux.

Protection de la peau:

Porter des vêtements protecteurs (résistant aux substances alcalin).

9. **PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique : liquide méthode.
Couleur : jaune
Odeur : doux

Point d'éclaire : n.a. DIN 53213
Limites d'explosion minimales : n.a.
maximales : n.a.

Point d'ébullition: : n.b.
Viscosité : à 20 °C n.b.
Masse spécifique : 1.10

Densité des vapeurs	:	n.b.
Solubilité dans l'eau	:	miscible avec de l'eau
Valeur pH 1.0%	:	12.50

10. **STABILITE ET REACTIVITE**

Conditions à éviter:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

Matières a éviter:

Tenir à l'écart de substances acides, sels d'ammonium, aluminium, zinc, étain, plomb.

Produits de décomposition dangereux:

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de decomposition dangereux, tels que: monoxyde et dioxyde de carbone, hydrogène.

11. **INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Le produit n'est pas examiné en tant que tel. La préparation est classée selon la méthode conventionnelle (méthodes de calcul de l'UE directive 1999/45/CE) et conformément aux dangers toxicologiques (détails voir les rubriques 2 et 15).

Signes et symptôme:

Substances alcalin ont la propriété de solubiliser protéines et provoquent ainsi des destructions du tissu graves allie avec fort douleur. Après ingestion corrosion grave et douloureuse de les muqueuses. Possibilité de la perforation de la oesophage et ventre. A l'oeil fort effet corrosif lequel peut conduire à la cécité.

Evaluation résumée des propriétés CMR:

EINECS-No.	Nom
	Classification
	Numéro d'enregistrement REACH

Les composants de cette préparation ne satisfont pas aux critères de la classification CMR, catégorie 1 ou 2.

12. **INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Classe de pollution de l'eau: 1

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Résultats de l'évaluation PBT:

EINECS-No.	Nom
	Classification
	Numéro d'enregistrement REACH

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

13. **CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Produit

Recommandation:

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Ne pas éliminer ensemble avec les déchets commun.

Premier code de déchets (EWC-Code):

070601

eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

Deuxième code de déchets (EWC-Code):

060204

hydroxyde de sodium et hydroxyde de potassium

Emballages souillés:

Conseil:

Les emballages complètement vidée et nettoyés peuvent être reutilisés.

Produit de nettoyer conseillé: l'eau

14. **INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

ADR/RID

Classe : 8

UN-No. 1814

Fiche signalétique des danger:8

Nom sur doc. de transport: Kaliumhydroxidlösung

Contient:

Groupe d'emballage: II

IMDG

Classe: 8

UN-No.: 1814

Correct technique nombre: POTASSIUM HYDROXIDE

_Dseege2

Groupe d'emballage: II

Marine polluant: n.a.

ICAO/IATA Classe

: 8

UN-No.: 1814

Correct technique nombre : potassium hydroxide

Groupe d'emballage : II

15. **INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Évaluation de la sécurité chimique:

EINECS-No.

Nom

Numéro d'enregistrement REACH

Les évaluations de sûreté des substances n'ont pas été réalisées pour les substances de cette préparation.

Aux termes de Substances Dangereuses réglementaires.

Symbole(s) et designation danger du produit:

C

Corrosif

Composants(s) dangereux pour l'étiquettage:

hydroxyde de potassium

Phrases R:

35

Provoque des graves brûlures.

Phrases S:

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- 37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Marquage particulier:

n.a.

Règlementations nationales Germany:

Classification selon GefStoffVO Annexe II No:

(seulement en cas de non conformité à la classification européenne).

Donnée concernant les limites d'utilisation:

La protection de la maternité et la loi sur la protection due travail des mineurs doivent être considérées.

Informations selon le loi sur les eaux ménagères

Classe de pollution de l'eau: 1

(Règle de mélange conformément à l'annexe 2 VwVwS)

Information de VOC-directive: VOC-valeur en % 3

Informations de protection d'immision

TA-air classe I: 0 % classe II: 0 % classe III: 3 %

Classification selon VbF: n.a.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

22 Nocif en cas d'ingestion.

35 Provoque des graves brûlures.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les indications dans cette fiche signalétique de sécurité sont nécessaires après § 6 du règlement de substance dangereuse en relation avec la directive appendice II du décret 1907/2006.

Appendice:

Pour l'instant il n'y a pas encore assez de données/d'informations disponibles relatives aux scénarios d'exposition quant aux substances utilisées dans la préparation, de sorte à ce qu'une évaluation globale de la préparation ne peut pas encore avoir lieu.